

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MAIRIE**  
de  
**THÉLIS-LA-COMBE**  
Arrondissement de Saint-Étienne  
Canton du Pilat

Procès Verbal  
Réunion du conseil municipal  
En séance publique  
Du 17 avril 2018

**Excusés :** Arnaud Patrick

**Présents :**

Fanget Régis, Gonon Bernard, Oriol Thierry, Sabot Bernard, Seytre Antoine, Tourny Roseline  
Trouiller Franck, Berne Bernadette, Berne Francis

Le quorum étant atteint, M. Régis Fanget, maire, ouvre la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 10/04/2018 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Seytre Antoine

### **1- Délibération autorisation de signature du bail de l'auberge communale**

Mr le maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer le bail commercial, en l'étude de Maître Zayer, avec Mr Bijon Thierry en qualité de gérant de l'auberge

Mr Bijon Thierry a rencontré les élus vendredi 13 avril dernier et sa candidature a été retenue.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

### **2- Questions diverses**

#### **Adressage**

Mr le maire informe les conseillers de l'arrêté et du courrier qui seront remis à chaque propriétaire de bâtiment sur la commune. Ces documents seront remis avec la plaque de numérotation. Il leur est indiqué l'obligation d'apposer ces plaques sur la façade de leur maison située en bordure de voie, ou à l'entrée de leur propriété lorsque la maison est éloignée de la voie

#### **Barrière tableau d'affichage :**

- Mr le maire informe les membres du conseil que l'ensemble des barrières dans le bourg méritent un entretien. Elles seront repeintes de couleur gris foncé, les parties en bois du panneau d'affichage situé sur le mur en face de l'église sera repeint en teinte bordeaux semblable à la teinte des plaque de voies récemment posées

Séance levée à 22h00